



Echos du Conseil municipal du 20 novembre 2012

Une information importante de Fabrice ROUSSEL (Maire de La Chapelle/Erdre et Vice-Président de Nantes Métropole) à propos de 2013 = Nantes capitale verte de l'Europe, un débat assez vif à propos du petit journal de l'opposition, tels sont les points les plus marquants de ce Conseil municipal. Pour sa part, le groupe des élu-e-s Harmonicité a tenu à évoquer la mobilisation contre la construction d'un aéroport à Notre Dame des Landes.

Bonne lecture !

Vous pouvez retrouver ces 'échos' et les précédents sur mon BLOG :

Patrick COTREL,
*Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal
<http://www.patrickcotrel.com/>*

Intervention de Fabrice Roussel (VP de Nantes Métropole) à propos de 2013=Nantes capitale verte européenne :

Pour des raisons familiales, **Pascale CHIRON** (VP de Nantes Métropole, chargée de l'énergie et du Plan Climat) n'a pas pu être présente.

Fabrice ROUSSEL : (résumé) Cette reconnaissance par la Commission Européenne, après Stockholm, Hambourg, Vitoria-Gasteiz et avant Copenhague, a été obtenue en raison de l'action publique en faveur de la qualité de vie, de la protection de la biodiversité, du développement des transports en commun, du Plan climat, de l'eau. C'est un engagement à partager des bonnes pratiques avec les autres villes européennes et à associer chaque commune de l'agglomération pour toucher plus de citoyens sur les thèmes du développement durable. Nous devons poursuivre nos efforts dans cette agglomération qui bouge et qui a attiré 100 000 habitants de plus dans les 20 dernières années et qui va sans doute attirer encore 100 000 habitants supplémentaires d'ici 20 ans.

C'est aussi le résultat des politiques publiques menées par les communes, Nantes Métropole et le Pôle métropolitain Nantes-St Nazaire.

Durant toute l'année 2013, Nantes Métropole va accueillir de nombreuses manifestations internationales et nationales : Conférence de l'Union Internationale des Transports Publics, Forum mondial des Droits de l'Homme, Sommet mondial Ecocity, Rencontres nationale de la commande publique responsable, Assises nationales de la biodiversité, Assise nationale des déchets, ... (Pour voir la liste, [cliquer ici](#))

Il s'agit également d'en faire un événement pour toutes les villes de l'agglomération. Il est donc souhaité que chaque commune inscrive un événement, ainsi qu'une possibilité de découverte de sites remarquables en matière de développement durable.

Mais il s'agit aussi de faire que les habitants et les entreprises participent à la mobilisation pour le développement durable.

C'est la raison pour laquelle un appel à projets a été lancé auprès des associations et les citoyens en juillet dernier. Nous avons reçu 200 projet (bien plus que nous attendions). Après examen détaillé de ces projets, nous allons consulter les communes.

Un autre appel à projet en direction des clubs d'entreprises est lancé (date limite de réception des projets : fin décembre).

Enfin, Nantes Métropole signe avec la compagnie « La Machine » une convention pour faire venir l'Aéroflorale, sorte de serre volante aux formes de montgolfière futuriste, et créer un spectacle correspondant à l'évènement « Nantes capitale verte européenne ».

Claude ROUSSELOT : *Peut-être les communes peuvent-elles soutenir les projets de leur territoire et qui sont intéressants, même si Nantes Métropole ne les finance pas ?*

Patrick COTREL : *Je vais poser la même question sous trois formes. Quelle est la place des communes de Nantes Métropole dans ces manifestations ? Plus précisément, comment les communes peuvent tirer parti de ces événements pour sensibiliser nos concitoyens au Développement Durable ? Plus précisément encore, comment nous appuyer sur des événements importants pour prendre des initiatives locales (par exemple, pour faire un événement autour d'un bilan intermédiaire de notre Agenda 21) ?*

Fabrice ROUSSEL : *La participation des communes est essentielle pour que ce soit bien le territoire métropolitain qui soit acteur de cette grande manifestation. Notre rôle sera donc de répertorier, de coordonner et d'aider à la mise en œuvre des différentes initiatives communales.*

Déclarations préalables :

Bernard AUNETTE (Information du Maire) : (résumé) *Merci à Fabrice Roussel, pour toutes ces informations. Même si cela n'est pas habituel, je vais faire un commentaire d'une publication locale de l'association « Sainte-Luce Dynamique et Solidaire » qui soutient les élus de l'opposition ici présents. Opposition qui se dit a-politique, mais qui représente l'UMP. Cette publication tient un discours idéologique de repli sur soi, contre les transports en commun et contre Nantes Métropole et diffuse des contre-vérités « Je n'ai pas la même vision que vous de la construction territoriale, des anciens habitants contre les nouveaux, des transports collectifs contre les voitures, de la ville contre Nantes Métropole. » En réalité, la politique communautaire est partagée par les 24 communes, quelque soit leur majorité politique, et l'identité de chaque commune est respectée. De plus, l'apport de Nantes Métropole est aujourd'hui très important, avec, en plus du chronobus, le financement de « 3,6 millions € pour sécuriser, aménager les voies et réaliser des pistes cyclables dans les quartiers. » En matière d'urbanisme, notre référence est toujours le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) voté le 22 juin 2007 sous l'ancienne majorité. Il « prévoyait la construction de 2850 logements sur 10 ans à la Minais, aux Islettes et aux Indulgences. » Jusqu'à ce jour « 1850 logements ont été bâtis. Il en reste un millier pour les cinq prochaines années. » Cependant, nous avons trop peu de logements sociaux (14%) et nous allons faire une simple modification du PLU (pas une révision qui mettrait en cause le PADD) imposant un pourcentage de logements sociaux à partir d'une surface minimum de construction, permettant la construction d'un front urbain le long des axes principaux (RD68, Louis Gaudin) mais respectant les zones pavillonnaires. Bien entendu, cette modification donnera lieu à une information et un débat publics. Concernant le PAE des Islettes (voté en février 2007) qui prévoyait 20 millions d'équipements publics (école, salle de sport routes, ...), il y a eu des erreurs administratives et Nantes Métropole a décidé de l'annuler. Les habitants ont donc payé une Taxe Locale d'Équipement moins chère. Le manque à gagner de 3,7 Millions € sera financé par Nantes Métropole. Donc, il n'y a aucune perte pour la commune et les habitants. Enfin, pour l'antenne téléphonique, la municipalité a soutenu les habitants et a recherché une solution, avec l'appui de la Préfecture. Elle « ne finance aucun opérateur mais elle louera un terrain à deux opérateurs (Orange et SFR) pour l'implantation d'une antenne mutualisée et qui rapportera de l'argent à la commune par la location. » Vous le voyez, on est bien loin des contre-vérités que vous diffusez.*

Jacques GAUDICHEAU : (résumé) *Réfute l'assimilation de l'opposition avec l'UMP (même protestation de Jacques CORDON). Il trouve déplacées les critiques envers une association qui ne peut pas se défendre.*

Christelle PIQUIN-ROUESNE : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours) (résumé) *Vous avez critiqué l'ancienne municipalité à propos de la démocratie participative, qui est un des fondements des Agendas 21 et du Développement Durable. Mais finalement, on a eu une gestion catastrophique des relations avec les Lucéens à propos du chronobus et de la Minais. Pour la ZAC des Indulgences, il n'y a aucune information, comme pour le centre-ville pour lequel une étude était engagée et qui devait se terminer fin 2011. Quelles sont les conclusions. Il y avait un périmètre d'étude en centre-ville, mais une construction a déjà été autorisée : l'étude est donc terminée. Où sont les conclusions ? Quant au PLU, va-t-il être révisé ? Avec quelle participation des Lucéens ? Il faut lever le secret. A moins que ce soit Nantes Métropole qui dirige seule l'urbanisme à Sainte-Luce ! En tous cas, votre « démocratie participative est un leurre, et c'est de votre responsabilité.*

Martine LAMOTTE (au nom du groupe **Harmonicité**). (extraits) Il y a quelques années, l'association espace harmonicité a organisé à Sainte-Luce un débat contradictoire sur le projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes. Débat réussi, auquel de nombreuses personnes ont participé. A l'issue de ce débat, beaucoup ont été convaincus de l'inutilité de ce projet de nouvel aéroport. Aujourd'hui, cette même question de l'utilité est toujours posée et une partie grandissante de la population conteste ce projet. La manifestation de samedi dernier en a témoigné. Cela s'est révélé à l'occasion de l'utilisation massive et disproportionnée des forces de répression par le gouvernement pour chasser les militants qui occupent la ZAD, à la veille de l'hiver, et sans que l'urgence de cette action soit évidente. Cela a créé une ambiance d'insécurité et de violence dans cette zone.

Dans cette période d'austérité et de chasse aux dépenses inutiles, maintenir le projet de Notre Dame des Landes, dont l'utilité prioritaire est loin d'être démontrée, est tout simplement inexplicable. On peut espérer que le Premier Ministre prendra une position raisonnable sur ce projet, afin de rétablir les conditions favorables à l'unité de son camp et de l'union de la gauche et des écologistes dont il aura sans doute bien besoin...

L'austérité, justement, parlons-en. La droite est à l'offensive (les « pigeons », le MEDEF, les grands patrons, les médecins spécialistes, ...) et le gouvernement semble céder devant elle au moins en partie, sans contreparties

clairement définies. Cela se traduit déjà par une austérité dans les dépenses publiques de l'Etat et dans les dotations aux collectivités locales. Déjà de nombreux départements sont aux abois face aux dépenses sociales qui sont en forte hausse. De la même façon, beaucoup de commune se retrouvent ou risquent de se retrouver en situation critique, comme l'a montré l'action de grève de la faim menée par le Maire de Sevran.

S'il est logique d'être attentifs aux dépenses publiques, à leur efficacité et à leur pertinence, il serait suicidaire de s'engager dans une spirale de récession : les investissements des collectivités locales sont un élément important pour maintenir l'activité économique et les aides sociales permettent de maintenir un niveau de consommations minimum.

Luc GEISMAR (an nom de Sainte-Luce

Avance) : (résumé) Nous sommes confrontés à une récession majeure : l'activité économique et l'emploi sont en berne.

Mais à Sainte-Luce, nous avons 9 parcs d'activité, avec 550 entreprises, 70 commerces et 5900 emplois. Même si nos moyens sont limités, nous devons continuer avec Nantes Métropole le travail d'accueil des entreprises sur la ZAC Maisonneuve 2.

Le prix du carburant touche beaucoup de familles. C'est une des raisons pour consolider le commerce en centre-ville, ainsi que le marché du samedi. Il faut aussi encourager la présence de proximité des professionnels de la santé et l'accessibilité de leurs cabinets.

Nous pouvons avoir encore une longue période de difficultés. Attention à ce que le populisme ne fasse pas Führer ! Et continuons nos efforts pour la réduction des inégalités, le développement économique, l'écologie et l'environnement.

Pierre GRALEPOIS (résumé) Je m'adresse particulièrement à Mme PIQUIN-ROUESNE et M. DENIS, qui ont participé à la feuille de « Sainte-Luce Dynamique et Solidaire ». Vous critiquez la culture qui dépense beaucoup d'argent en utilisant Ligéria pour une minorité. Voici la réalité : En dehors des jours de manutention et de maintenance, Ligéria a été utilisée 118 jours en 2011, dont 60 pour les associations, 25 par la Mairie, 17 pour des locations et seulement 16 jours pour la culture.

A votre intention, je vais essayer de faire venir le « barbier de Séville », avec l'air de la calomnie.

Après quelques échanges assez vifs, Jacques CORDON réclame une « halte au feu », qui est prononcée par le Maire.

1 – Démission d'une Adjointe :

Bernard AUNETTE (résumé) Marilise ROINE-LACHAISE a démissionné de son poste d'Adjointe, pour des raisons personnelles, tout en restant

Conseillère municipale. Nous la remercions pour le travail accompli.

C'est Régine BLOND qui est élue 8^{ème} Adjointe et qui prend la délégation petite enfance.

1 – 4 Décision modificative n°1 :

Bernard AUNETTE (résumé) Cette DM, d'un montant non négligeable (250 000€ en opérations réelles) comprend des recettes nouvelles (réserve parlementaire du député Michel MENARD pour 10 000€, remboursements de l'Etat, opérations

reportées, ...) permettant de réduire de 334 000€ le recours à l'emprunt et de financer des opérations nouvelles (maîtrise d'œuvre de la réfection de la salle Losq, parquet de Ligéria, ...)

1 – 5 et 6 Demandes de subventions d'investissement :

Bernard AUNETTE (résumé) Une subvention d'investissement sera demandée au Conseil régional au titre du contrat d'agglomération (dotation de référence de 155 000€) pour l'extension des services

d'accueil Education Jeunesse dont le coût prévu est de 368 000€.

Une subvention d'investissement sera demandée à l'Etat pour la réhabilitation de la salle Renée Losq (coût estimé à 368 000€).

1 – 7 Fin de la convention avec Sainte-Luce Tennis :

Bernard AUNETTE (résumé) En 1989, une convention a été signée entre la municipalité et le club de tennis pour la construction de la salle Chéreau, le club s'engageant à participer à l'investissement à hauteur de 750 000 Francs La participation qui reste

due se monte à 21 800€. C'est le seul club qui finance ainsi son équipement. Il est donc décidé de mettre fin à la convention et de supprimer les participations du club à partir de 2013.

3 – Création d'un CLIC intercommunal Loire et Erdre :

Roselyne DURAND (résumé) Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) du canton de Carquefou a pour objectifs d'évaluer les besoins, de coordonner les actions et de faire des actions de prévention en direction de la population

âgée de plus de 60 ans. Par exemple, à Sainte-Luce, nous avons en 2008 1057 hommes et 1309 femmes de plus de 60 ans. Ce CLIC s'appuyait sur un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), financé à hauteur de 46 000€ par le Conseil Général, 21 600€

par les communes (dont 7 000 par Sainte-Luce) et 7 000€ par la CRAM. Le CLIC a eu 1391 entretiens en 2012 (portant principalement sur l'accès aux droits, le maintien à domicile et les structures existantes) et a aidé 308 personnes.
Pour plus de simplicité, le SIVU est dissout et le

« CLIC Intercommunal Loire et Erdre » sera porté par le CCAS de Carquefou. Il sera bientôt rejoint par la commune de La Chapelle sur Erdre. Bernard AUNETTE, Roselyne DURAND et Christine Le Goff représenteront la commune au sein du Comité de pilotage.

6 – Itinéraire de grande randonnée GR3 :

Gérard AUMON (résumé) Au moment de la création des deux circuits du Topoguide, à la demande du Conseil Général, le chemin de Grande Randonnée

(GR3) avait été enlevé du Plan Départemental. Le parcours du GR3 a légèrement été modifié (par sur sa partie lucéenne). Il convient aujourd'hui de demander sa réinscription au PDIPR.

7 – Protocole pour l'utilisation de l'église :

Anne MORINIERE (résumé) La commune a consacré d'importants crédits d'investissement pour la rénovation de l'église dont elle est propriétaire, mais

pas l'attributaire privilégié. Ce protocole signé entre la Mairie et la Cure donne donc un cadre précis à la procédure permettant d'utiliser ce local pour l'organisation de manifestations culturelles.

26 – 1 Projet Educatif Local :

Anthony DESCLOZIERS (résumé) En janvier 2011, la commune a décidé de lancer l'élaboration d'un « Projet Educatif Local » permettant de mieux coordonner tous les acteurs qui interviennent d'une façon ou d'une autre dans l'éducation des enfants et l'accompagnement des jeunes. La première étape a consisté à réaliser un état des lieux participatif avec la Fédération des Amicales Laïques 44. Sur cette base, les partenaires ont défini les axes majeurs du PEL pour les 3-18 ans de 2012 à 2015.
Les groupes de travail et le Comité de pilotage ont élaboré des fiches actions qui vous sont aujourd'hui proposées pour les trois années à venir.

Claude ROUISSELOT (résumé) A la devise habituelle qui figure sur le fronton des écoles « Liberté, égalité, fraternité », il faudrait y ajouter « Laïcité ».

Roselyne DURAND (résumé) Nous avons là un bon exemple de ce qu'est une démarche de démocratie participative.

Patrick COTREL : Je tiens à souligner la qualité des actions qui sont menées en direction des enfants, par exemple à l'accueil périscolaire et pendant les heures du midi et au manoir de Bellevue. Il y a, par exemple, des actions de sensibilisation à la protection de la nature et au développement durable, menées en collaboration avec Ecopole.
C'est la raison pour laquelle je regrette que « la sensibilisation à l'environnement et au Développement Durable » ne figure pas, dans la délibération, dans les grandes orientations de la politique éducative de la municipalité.

26 – 2 Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF :

Anthony DESCLOZIERS (résumé) Le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF prenait fin début 2012. Il est maintenant renouvelé pour une période de 4 ans, afin d'accompagner la municipalité pour augmenter la capacité d'accueil des structures existantes, créer un nouveau multi-accueil à la Minais,

développer la diversité des activités proposées sur les temps péri et extra-scolaires, professionnaliser les équipes.

Ce contrat devrait apporter des ressources à la mairie à hauteur de près de 200 000€ en 2013 et augmenter jusqu'à 300 000€ en 2015.